

Échec des gouvernements successifs à instaurer la stabilité en Libye

Et si la monarchie était la solution ?



Mohammed El-Senussi, prince héritier et prétendant au trône de la famille royale libyenne. © D. R.

Que feront les Libyens dès demain, après l'expiration du mandat du Conseil présidentiel et du gouvernement d'union nationale (GNA) sous la conduite de l'homme d'affaires tripolitain Fayez al-Serraj ? Affolés à l'idée de vivre une nouvelle période de transition, des Libyens proposent une autre alternative : le retour du roi et à la Constitution de 1951.

Depuis quelque temps, l'idée a fait son chemin à travers le territoire, à travers des personnalités politiques, tribales et militaires qui ne croient plus en le processus de paix, tel quel mené par l'Organisation des Nations unies. Revenir à la monarchie constitutionnelle, au moins pendant quatre ans, pour assurer une période de transition à l'issue de laquelle un système parlementaire sera mis en place, pourrait-il mettre fin aux déchirements qui minent l'unité de la Libye ? "Nous ne perdons rien à débattre de cette option comme alternative à une guerre qui nous menace", affirmait Alamin Abolmagir dans un café de la banlieue nord de Tunis, souhaitant même que l'Algérie soutienne les partisans du projet qu'il défend avec beaucoup d'enthousiasme. "Nous avons tout essayé depuis 2011 pour sortir de la crise, mais nous avons échoué. Il me semble qu'aujourd'hui, il nous reste d'essayer avec la monarchie constitutionnelle et à la Constitution adoptée après l'indépendance, tout en apportant des aménagements adaptés aux changements de notre époque." "Le problème en Libye est d'ordre purement politique. Le reste est venu s'y greffer ou n'est que la manifestation sur le terrain des divisions politiques chez nous", a-t-il encore ajouté, en faisant défiler sur l'écran de son téléphone des photos montrant des affiches sur des panneaux publicitaires et des banderoles accrochées sur des ponts à Tripoli, appelant au retour de l'héritier du trône en exil. Dans un document de l'"Instance de transition pour le

retour à la légitimité constitutionnelle”, les partisans de ce projet expliquent d’emblée leur souhait de “commencer immédiatement, sous conditions que les Libyens soient d’accord à entamer une période de transition de quatre ans (...)” qui débutera avec le retour de l’héritier du trône, l’Émir Mohamed al-Hassen al-Réda El-Sénoussi. Mais pour ce faire, “nous devons d’abord signer un pacte national (comme garantie) pour ce projet rassembleur” auquel seront associées les parties en conflit actuellement, précisent les rédacteurs du document dont Liberté a obtenu une copie. “Le roi peut entamer ensuite son travail en prêtant serment devant les députés (élus au Parlement exilé à Tobrouk, ndlr), et en application de la Constitution, il constituera l’Assemblée des sages pour assurer une complémentarité avec le Sénat, tout en désignant un Premier ministre pour les affaires courantes pendant au moins un an”, expliquent les défenseurs du retour à la monarchie constitutionnelle, dont l’issue du processus devrait permettre de laisser place à un nouveau régime politique dans lequel le roi aura un statut honorifique.

Mais dans sa configuration actuelle, avec une classe politique divisée et soumise, pour certains de ses leaders, aux influences étrangères, la société libyenne est-elle prête à rallier cette voie que ses partisans présentent comme une dernière chance pour la Libye ? Face à l’impasse politique du gouvernement d’union nationale de Fayez al-Serraj et à une ingérence étrangère, notamment de certains pays arabes, pesante, la renaissance de la monarchie constitutionnelle aura-t-elle aussi ses partisans au sein des membres de la communauté internationale pour relancer le dialogue inclusif inter-libyen ?

Pour beaucoup d’experts et politiques avisés en Libye, la bataille idéologique – des partis – viendrait normalement après la constitution d’un gouvernement et la mise en place des institutions d’un nouvel État libyen.

L. M.